

un homme qui a quelque connaissance du cœur humain de mettre d'avance, et sans qu'ils s'en doutent en aucune façon, les esprits des élèves sur la voie des réflexions où l'on a le dessein de les faire entrer. C'est là un procédé bien connu des diplomates, et en général de tous ceux auxquels incombe la mission laborieuse d'agir sur l'esprit des hommes. Rien n'est plus facile que de laisser tomber négligemment et sans en avoir l'air, une parole faite pour éveiller la curiosité, et pour donner, au besoin, un point de départ à toute une série de raisonnements. Rien n'est plus facile que de faire arriver à la connaissance des élèves certains arrais faits qui leur auraient tout naturellement échappé, et dont ils useront ensuite infailliblement dans le cours de leurs réflexions. On peut aller plus loin. Comme ces informations se présentent à eux incidemment et dans des conditions où l'impartialité ne leur demande aucun effort, il va de soi, qu'on peut d'avance leur suggérer des jugements analogues à celui qu'on voudrait leur voir porter sur la mesure dont on a déjà le dessein.

Ce n'est ni trop dire et ni porter atteinte à la liberté humaine que de constater ce qui se passe dans les âmes ainsi préparées, et dans lesquelles s'établit insensiblement un courant d'idées qui se dirige sans indécision dans un sens déterminé. Et il n'est pas douteux qu'au moment où, plusieurs jours après, le maître intimera un ordre ou proclamera une défense, elles se trouveront sur le champ justifiées par la plus simple et par la plus directe des analogies. Alors la soumission perd son imprévu et sa rigueur : elle devient toute naturelle, et celui qui est appelé à obéir, éclairé d'avance par les pensées qu'on a su lui inspirer, bien loin de demander des justifications ou des motifs, éprouve au contraire, avec la joie de les découvrir, je ne sais quel orgueil de pouvoir se passer de les apprendre.

Cette méthode est excellente ; elle écarte un péril et une peine pour l'instituteur. Il n'y a rien de plus regrettable en effet, que de voir attribuer, par une injustice trop commune, des motifs vulgaires ou répréhensibles à l'ordre le mieux justifié. L'ignorance où se trouvent les subalternes, leur précipitation à juger, les petites préventions qui écartent leur esprit du droit chemin, tout contribue à cette méprise, tout concourt

à leur donner le change à un tel point, qu'avertis par après des avantages de l'ordre reçu, ils sont tout disposés à croire que l'autorité n'en a pas soupçonné les hautes raisons.

ANTONIN RONDELET.

Exercices de syntaxe

SUR L'ADJECTIF

1. Chacun doit parler de soi avec une discrétion, une retenue extrême*.—La grandeur et la bonté infinies* de Dieu se montrent partout.

* Extrême, au singulier, qualifiant deux noms qui ont à peu près la même signification.

* Infinies, au pluriel, qualifiant deux noms au singulier d'une signification différente.

2. Nous avons fait une promenade ou une course très longue* à travers la forêt.—On ne gouverne pas une nation avec des demi*-mesures.—Les Lapons sont hauts de quatre pieds et demi* au plus.—Il est quatre heures et demie*.

* Longue, qualifiant deux noms unis par la conjonction ou, s'accorde avec le dernier nom.

* Demi, invariable avant les noms.

* Quatre pieds et demi, quatre heures et demie ; demi, après le nom, ne s'accorde qu'en genre.

3. Saint Louis porta une couronne d'épines nu*-pieds, tête nue*, depuis le bois de Vincennes jusqu'à Notre-Dame.

* Nu-pieds, tête nue ; nu ne varie que placé après le nom.

4. Néron avait les cheveux châtain-clair*, les yeux bleu-foncé* et la vue basse.—Votre feu* tante et feu* ma mère étaient liées d'une ancienne amitié.

* Châtain-clair, bleu-foncé, ce sont des qualificatifs composés qualifiant le mot ton (te, te) sous-entendu.

* Votre feu tante ; précédé d'un déterminatif, feu varie ;—feu ma mère ; suivi d'un déterminatif, feu est invariable.

5. Ci-joint* la lettre qui m'informe où en sont les choses.—Je vous adresse ci-jointe*, ci-incluse* la copie de ma lettre.

* Ci-joint la lettre ; ci-joint, invariable au commencement d'une phrase.—Ci-jointe la copie ; ci-joint est variable devant un nom déterminé.

* Ci-incluse, variable, étant placé devant un nom déterminé.